

CADRE FINANCIER

2026-2027 à 2030-2031

RASSEMBLER. RÉPARER. BÂTIR.



1. Présentation du cadre financier

Le rapport préélectoral sur les finances publiques du Québec a été instauré en 2015 par un gouvernement libéral dans un souci d'équité entre les partis politiques et de transparence envers les Québécoises et les Québécois. Le dernier rapport préélectoral d'août 2026, dont les hypothèses et les prévisions ont été soumises à l'examen de la Vérificatrice générale du Québec, dresse un portrait préoccupant de l'état actuel des finances publiques du Québec. Il souligne notamment les défis à relever pour le retour à l'équilibre budgétaire ainsi que les enjeux que représente le déficit dans le maintien d'actifs.

Au cours des huit dernières années, plus de 40 milliards de dollars de déficits budgétaires ont été cumulés, la totalité des surplus de la réserve de stabilisation a été utilisée avant d'être abolie, le Québec est passé d'une situation de surplus budgétaires à une situation de déficits structurels. Face à cette situation, la *Loi sur l'équilibre budgétaire* ainsi que les objectifs prévus à la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* ont été affaiblis. Dans le même temps, la taille de l'État et les dépenses publiques ont fortement augmenté, sans que les Québécoises et les Québécois puissent constater une amélioration dans les services publics, en santé, en éducation, tandis que les défis se sont accentués en matière d'infrastructures, de logement et de pouvoir d'achat. La gestion des finances publiques au cours des dernières années a conduit à la décote du Québec en 2025 par S&P (de AA- à A+), une première en 30 ans, annulant précisément l'amélioration accordée par cette même agence en 2017.

C'est dans ce contexte, auquel s'ajoute un environnement économique particulièrement incertain, que nous présentons notre cadre financier. La situation dont nous héritons impose des contraintes importantes et un niveau de défis souligné par la vérificatrice générale. Cela laisse peu de marge de manœuvre et appelle à la responsabilité. Mais elle ne doit pas conduire à l'immobilisme, elle nous oblige à faire des choix éclairés, à établir des priorités et à concentrer les ressources de l'État là où elles sont les plus bénéfiques pour les Québécoises et les Québécois. Ces choix sont guidés par la solidarité intergénérationnelle en équilibrant les mesures pour toutes les Québécoises et les Québécois, et en équilibrant à la fois les priorités et les besoins court terme, sans négliger les objectifs, notre vision et notre ambition à long terme pour le Québec.

Malgré ces défis, nous abordons cet exercice avec la conviction de pouvoir redonner au Québec une trajectoire économique et budgétaire plus favorable, à condition de faire les bons choix. Notre confiance repose d'abord sur les travailleurs, les entrepreneurs et les entreprises du Québec, sur leur capacité d'adaptation et leur contribution à la création de richesse.

Retrouver une saine gestion des finances publiques ne signifie pas de renoncer à agir. Cela signifie faire des choix et établir des priorités. Le retour à l'équilibre budgétaire et le rétablissement d'une saine gestion des finances publiques permettront de retrouver durablement notre capacité d'agir et de nous redonner les moyens de nos ambitions. C'est en rétablissant une plus grande discipline dans la gestion de l'État, en améliorant l'efficacité de chaque dollar dépensé, en créant les conditions favorables à l'investissement, au travail et à l'entrepreneuriat que nous pourrons progressivement dégager de nouvelles marges de manœuvre et remettre le Québec sur la voie d'une prospérité durable et partagée.

Notre approche

Le cadre financier que nous proposons est responsable et pragmatique. En l'absence de marges de manœuvre dans le cadre financier présenté dans le rapport préélectoral, notre approche consiste à revoir, dans une proportion raisonnable, l'allocation de certaines dépenses et à optimiser certaines sources de revenus afin de rediriger ces montants vers des mesures que nous estimons prioritaires, pour améliorer les services à la population, en santé, en éducation, pour la compétitivité de nos entreprises, dans le logement et le logement abordable, et dans nos infrastructures.

Ce cadre prévoit des engagements totalisant 11,9 G\$ de dollars¹ (incluant l'impact budgétaire du PQI et les impacts des engagements sur le service de la dette). Ces engagements sont financés principalement par les économies découlant de la réforme de l'État (gouvernance, efficacité et numérique), par le maintien des transferts fédéraux reflétant la juste part du Québec, ainsi que par le recentrage de certains crédits d'impôt et des mesures de soutien aux entreprises vers des allègements fiscaux plus efficaces et mieux adaptés aux nouveaux défis économiques. Ces nouvelles mesures permettent d'apporter un soutien immédiat aux entreprises confrontées aux conséquences de la crise tarifaire, et de mettre en place des leviers structurants destinés à accroître la productivité, l'investissement et le potentiel de croissance du Québec à plus long terme.

Notre cadre inclut une provision pour éventualité de 4 G\$ (provision totale sur la durée du cadre financier), dont 1 G\$ pour le reste de l'année fiscale en cours et 1,5 G\$ pour la prochaine année en raison des incertitudes économiques actuelles. Il respecte la *Loi sur l'équilibre budgétaire* avec un retour à l'équilibre en 2029-2030 et pour les années suivantes, avec une élimination complète de l'impasse budgétaire de 5,85 G\$ que constituait l'écart à résorber. Il respecte également les objectifs établis par la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, afin que les choix que nous faisons aujourd'hui ne se traduisent pas par un fardeau excessif pour les générations futures.

Notre cadre prend comme scénario de référence le rapport préélectoral examiné par la Vérificatrice générale. Il a été élaboré en utilisant le simulateur du ministère des Finances et les résultats produits par cet outil et présentés dans ce document ont fait l'objet d'une vérification par une firme indépendante dont les conclusions sont présentées en annexe. Cette approche permet de présenter aux Québécoises et aux Québécois un cadre financier solide, transparent et responsable.

¹ Total des engagements ayant un impact à la baisse sur le solde budgétaire (engagements entraînant des dépenses additionnelles et engagements entraînant une diminution des revenus).

2 – Perspectives économiques

Le contexte économique et la guerre tarifaire avec les États-Unis génèrent des incertitudes importantes pour le Québec. Le rapport préélectoral qui s'appuie sur les prévisions du mois de juin 2026 avait revu à la baisse la croissance du PIB pour 2026, mais avait laissé inchangées les prévisions pour les années suivantes. Les récents événements appellent à davantage de prudence. Nous avons donc choisi de revoir à la baisse la croissance des revenus autonomes² pour l'année fiscale en cours et pour l'année 2027-2028 pour tenir compte des potentiels impacts économiques si la situation actuelle devait perdurer. Cette décision réduit de 1.1 G\$ les revenus autonomes sur la durée du cadre financier par rapport au rapport préélectoral.

TABEAU 1 – Révision des perspectives de croissance de revenus autonomes

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031	TCAM
Croissance des revenus autonomes							
Revenus autonomes (rapport préélectoral)	130 625	135 343	140 214	145 201	149 639	155 255	
Croissance des revenus autonomes		3,6 %	3,6 %	3,6 %	3,1 %	3,8 %	3,5 %
Croissance des revenus autonomes révisée (avant engagements)							
		3,5 %	3,3 %	3,7 %	3,2 %	3,8 %	3,5 %
Revenus autonomes révisés (avant engagements)							
	130 625	135 223	139 715	144 925	149 528	155 161	
Écart	–	–120	–499	–276	–111	–94	

3 – Nos engagements

3.1 Engagements affectant les revenus

L'approche retenue vise à aller chercher des revenus additionnels pour financer des mesures dont la portée économique ou sociale est plus pertinente.

Les revenus additionnels sont issus :

- Du recentrage de certains crédits d'impôts aux entreprises (notamment CRIC et C3i), avec un resserrement correspondant, à terme, à une réduction de 13 % sur les 4,6 G\$ d'aide fiscale aux entreprises, de manière progressive et prévisible ;
- L'encadrement du jeu en ligne illégal ;
- La lutte à l'évasion fiscale et la cybercriminalité, notamment par une utilisation accrue de l'IA ;
- L'annulation des mesures de détaxation de la CAQ (taxe de Bienvenue et congé de taxe sur certains produits alimentaires) pour financer des mesures d'allègement plus productives et mieux ciblées ;
- Une contribution additionnelle des sociétés d'État ;
- Le rehaussement des transferts fédéraux pour refléter la juste part du Québec.

² Les revenus autonomes du rapport préélectoral restent le scénario de base à des fins de comparaisons et de calculs des écarts dans le simulateur du ministère des Finances.

Ces mesures vont permettre de financer dans un premier temps une aide directe aux entreprises touchées par les tarifs (congé de cotisation au FSS) pour apporter de manière immédiate davantage de liquidité et soutenir l'emploi, et à terme permettre de manière permanente, avec une portée plus large, une exemption de 500K \$ pour la cotisation au FSS. Elles vont également permettre d'amorcer la réduction progressive de 11,5 % à 10 % du taux d'imposition des PME. Enfin ces mesures vont permettre des réinvestissements dans des secteurs clés de la santé, de l'éducation, du logement et des infrastructures (voir section dépenses).

TABLEAU 2 – Engagements affectant les revenus ⁽¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
Engagements affectant les revenus					
Soutien aux entreprises face aux tarifs (congés FSS)	-300	-300	–	–	–
Allègement de TVQ sur les constructions neuves	–	-100	-125	-125	-125
Contribution additionnelle des sociétés d'État	–	–	50	80	100
Recentrage des crédits d'impôt des sociétés	–	50	250	500	600
Lutte à l'évasion fiscale et la cybercriminalité	–	50	75	125	150
Exemption de base sur la cotisation FSS	–	–	–	-400	-800
Réduction du taux d'imposition des PME	–	–	-250	-250	-250
Annulation des mesures de détaxation de la CAQ	–	243	246	248	250
Effet des tarifs sur la croissance des revenus	-120	-499	-276	-111	-94
Encadrement du jeu illégal en ligne	–	320	330	340	350
Impact des engagements affectant les revenus	-420	-236	300	407	181
Autres engagements affectant les revenus					
Transferts fédéraux	–	950	1 190	1 040	1 180
Total des engagements affectant les revenus	-420	714	1 490	1 447	1 361

(1) Conformément au modèle du ministère des Finances, une hausse des revenus est indiquée par un montant positif et une diminution, par un montant négatif.

3.2 Engagements affectant les dépenses

3.2.1 Engagements affectant les dépenses de portefeuilles

L'ensemble des engagements annoncés et ayant un impact budgétaire sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le détail des engagements est disponible sur notre [site Internet](#) ou en consultant les [communiqués](#) diffusés lors de la présentation des engagements.

TABLEAU 3 – Engagements affectant les dépenses de portefeuilles ⁽¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
Engagements affectant les dépenses					
Plan langue française	–	-95	-95	-95	-95
Parité salariale santé Outaouais	–	-90	-92	-95	-98
Compensation des stages étudiants	–	–	-375	-375	-375
Soutien aux PME (PAUPME) ⁽²⁾	–	–	–	–	–
Diversification des marchés	-20	-45	-45	-45	-45
Aide aux élèves / ajouts de ressources pour la réussite scolaire	–	-50	-100	-100	-100
« Efficacité Québec »	–	–	–	–	–
Modernisation et efficacité de l'État	–	300	850	1 400	1 700
Réinvestissement en éducation	–	–	–	-285	–
Plan de lutte à l'itinérance	–	-60	-60	-60	-60
Recentrage de la capacité d'intervention du FDE	–	100	125	150	150
Réinvestissement en santé et en soins à domicile	-75	-100	-225	-250	-350
Mise en place d'une plateforme de télésanté ⁽³⁾	–	–	–	–	–
Plan agriculture	–	-45	-46	-48	-50
Soutien additionnel aux organismes communautaires	–	-25	-25	-75	-75
Adaptation de domicile	–	-20	-20	-20	-20
Impact des engagements annoncés	-95	-130	-108	102	582
Impact des engagements à venir					
Mesures d'économies à venir	–	200	250	300	500
Dépenses à venir	-55	-244	-291	-345	-384
Total des engagements à venir	-55	-44	-41	-45	116
Impact total des engagements sur les dépenses	-150	-174	-149	57	698

(1) Conformément au simulateur du ministère des Finances du Québec, une hausse des dépenses est indiquée par un montant négatif et une diminution, par un montant positif.

(2) Le soutien aux PME dans le cadre du programme PAUPME sera pris à même la provision pour éventualité de l'exercice 2026-2027, selon les besoins des entreprises.

(3) Les sommes pour le développement de la plateforme de télésanté seront prises dans le PQI-RI

3.2.2 Engagements au Plan Québécois des Infrastructures (PQI)

Le gouvernement précédent a laissé un déficit de plus de 44 milliards en maintien d'actifs, ce qui représente une augmentation de 115 % en huit ans. Notre gouvernement rehaussera le PQI à 195 G \$ (ajout de 28 G \$ sur 10 ans), dont 8,1 G \$ dans un premier mandat. Le choix que nous faisons d'augmenter de façon substantielle le PQI est un choix conscient et réfléchi qui nécessite une gestion rigoureuse des dépenses pour contrôler l'effet du PQI sur la dette et sur les finances publiques. Par cet investissement, nous prenons un engagement envers les générations futures. C'est pourquoi nous inscrirons également dans la loi l'obligation d'investir 75 % du PQI dans le maintien d'actifs.

TABLEAU 4 – Ajouts au Plan Québécois des Infrastructures

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
Engagements pour les organismes publics	–	–150	–150	–3 150	–3 150
<i>Impact budgétaire</i>	–	–3	–9	–75	–201
Engagements pour les organismes subventionnés	–	–231	–216	–322	–744
<i>Impact budgétaire</i>	–	–231	–216	–322	–744
Total engagements PQI	–	–381	–366	–3 472	–3 894
<i>Impact budgétaires</i>	–	–234	–225	–397	–945

3.2.3 Total des engagements affectant les dépenses

TABLEAU 5 – Total des engagements affectant les dépenses

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
Impact des engagements sur les dépenses	–150	–174	–149	57	698
Impact budgétaires des engagements PQI	–	–234	–225	–397	–945
Total dépenses (Engagements tableau 3 + impact PQI)	–150	–408	–374	–340	–247

Source : Simulateur du ministère des Finances

3.2.4 Impact des engagements sur le service de la dette

TABLEAU 6 – Impacts des engagements sur le service de la dette

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
Taux d'intérêts pour le service de la dette	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
Service de la dette selon le rapport préélectoral	-10 516	-10 870	-11 402	-11 860	-12 749
Impact des engagements au service de la dette	—	—	—	—	—
Impact des engagements au cadre financier	19	32	44	49	54
Impact des éléments affectant la dette	—	-6	-11	-147	-282
Impact total des mesures sur le service de la dette	19	27	33	-98	-228
Service de la dette révisé	-10 497	-10 843	-11 369	-11 958	-12 977

Source : Simulateur du ministère des Finances

4 – Cadre financier

TABLEAU 7 – Synthèse des engagements⁽¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031	Total
Détérioration du solde budgétaire						
Engagements affectant les dépenses (nouvelles dépenses)	-131	-747	-1 341	-1 891	-1 880	-5 990
Impact budgétaire du PQI	—	-234	-225	-397	-945	-1 801
Engagements affectant les revenus (revenus en moins)	-420	-899	-651	-886	-1 269	-4 125
Impact des engagements	-551	-1 880	-2 217	-3 174	-4 094	-11 916
Amélioration du solde budgétaire						
Engagements affectant les dépenses (économies)	—	600	1 225	1 850	2 350	6 025
Engagements affectant les revenus (revenus additionnels)	—	663	951	1 293	1 450	4 357
Transferts fédéraux	—	950	1 190	1 040	1 180	4 360
Impact des engagements	—	2 213	3 366	4 183	4 980	14 742
Autres ajustements au cadre financier						
Écart à résorber (financé par nos engagements)	—	—	-1 850	-2 000	-2 000	-5 850
Provisions pour éventualités	1 000	—	1 000	1 000	1 000	4 000
Impact des engagements	1 000	—	-850	-1 000	-1 000	-1 850
Écarts avec le rapport préélectoral	449	333	299	9	-114	976

(1) Les montants négatifs indiquent une détérioration du solde budgétaire. Les montants positifs indiquent une amélioration du solde budgétaire.

TABLEAU 8 – Cadre financier – 2026-2027 à 2030-2031

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031	TCAM
Revenus autonomes	134 923	139 978	145 501	150 046	155 436	
Variation en %	3,3	3,7	3,9	3,1	3,6	3,5
Transferts fédéraux	33 046	34 961	34 833	33 842	34 937	
Variation en %	10,9	5,8	-0,4	-2,8	3,2	3,2
REVENUS	167 969	174 939	180 334	183 888	190 373	
Variation en %	4,7	4,1	3,1	2	3,5	3,5
Dépenses de portefeuilles	-161 231	-165 457	-167 040	-168 631	-173 831	
Variation en %	3,5	2,6	1,0	1,0	3,1	2,2
Service de la dette	-10 497	-10 843	-11 369	-11 958	-12 977	
Variation en %	3,4	3,3	4,9	5,2	8,5	5,0
DÉPENSES	-171 728	-176 300	-178 409	-180 589	-186 808	
Variation en %	3,5	2,7	1,2	1,2	3,4	2,4
Provision pour éventualités	-1 000	-1 500	-500	-500	-500	
SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE – AVANT ÉCART À RÉSORBER	-4 759	-2 861	1 425	2 799	3 065	
En % du PIB	0,7	0,4	0,2	0,4	0,4	
Écart à résorber	–	–	–	–	–	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 482	-2 501	-2 626	-2 790	-2 929	
SOLDE BUDGÉTAIRE	-7 241	-5 362	-1 201	9	136	
En % du PIB	1,1	0,8	0,2	0,0	0,0	

Source : Simulateur du ministère des Finances

Un réinvestissement dans les portefeuilles clés

Les engagements visant à rehausser certains revenus ainsi que ceux générant des économies permettent de réinvestir dans les dépenses de portefeuilles notamment en santé, en éducation et en enseignement supérieur. Cela permet d'atteindre sur la durée du cadre financier une croissance moyenne de près de 5 % pour le portefeuille de la santé et des services sociaux, de 3 % pour l'éducation et de 5 % pour l'enseignement supérieur.

Respect de la Loi sur l'équilibre budgétaire

Le cadre financier respecte la Loi sur l'équilibre budgétaire avec un retour à l'équilibre en 2029-2030 et pour les années suivantes, avec une élimination complète de l'impasse budgétaire de 5,85 G\$ que constituait l'écart à résorber.

Respect de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations

TABLEAU 9 – Évolution de la dette nette

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
Dettes nettes selon le rapport préélectoral	253 456	265 066	270 702	273 201	274 985
En % du PIB	37,9	38,4	37,9	37,0	36,0
Impact cumulatif des engagements au cadre financier	-430	-736	-1 002	-1 109	-1 223
Moins: Versement des revenus consacrés au Fonds des générations	-	-	-	-	-
Impact cumulatif des dépenses du PQI pour les organismes publics, nettes de l'amortissement	-	147	288	3 363	6 312
Impact cumulatif des engagements sur le service de la dette	-19	-46	-79	19	247
Ajouts (retraits) à la dette nette	-449	-635	-793	2 273	5 336
DETTE NETTE (après intégration des engagements)	253 007	264 431	269 909	275 474	280 321
En % PIB	37,9	38,3	37,8	37,3	36,7

Source: Simulateur du ministère des Finances

Le cadre financier respecte les objectifs établis par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, pour les échéances 2032-2033 et 2037-2038, ainsi que les cibles gouvernementales pour ces mêmes échéances.

Conclusions du rapport de vérification – Sommaire exécutif

Le PLQ a retenu les services d'une firme afin de réaliser une revue indépendante de nature consultative portant sur certains éléments ayant servi à l'élaboration de notre cadre financier.

Les travaux visaient à apprécier la concordance entre les engagements électoraux saisis dans le Modèle³ et les informations et documents correspondants mis à leur disposition, notamment quant aux montants saisis, à leur ventilation par année, au sens de leur incidence financière et à leur affectation dans les sections pertinentes du Modèle. Ils comprenaient également le rapprochement de l'incidence financière totale des engagements électoraux intégrés au Modèle avec les écarts correspondants calculés par le simulateur du MFQ. Les travaux visaient également à apprécier la concordance entre les montants présentés dans les Tableaux sommaires présentés dans notre cadre financier et les extraits correspondants générés par le Modèle. Enfin, des procédures ciblées visant à apprécier le maintien de l'intégrité du Modèle ont été réalisées à la suite de l'utilisation du Modèle pour y intégrer les engagements électoraux.

Les conclusions du rapport du vérificateur sont les suivantes :

« Sur la base des procédures réalisées, des informations mises à notre disposition et sous réserve des limites décrites dans le présent rapport, nous concluons ce qui suit :

- Pour les engagements observés, les intrants du Modèle concordent, à tous égards importants, avec les informations examinées.*
- Les incidences financières des engagements saisis dans le Modèle concordent, à tous égards importants, avec les variations correspondantes calculées par celui-ci.*
- Les montants des Tableaux sommaires examinés concordent, à tous égards importants, avec les extraits correspondants du Modèle.*
- Les travaux réalisés n'ont relevé aucun élément indiquant que l'intégrité du Modèle aurait été compromise à la suite de l'intégration des engagements électoraux par le Client.*

Nos conclusions ne constituent pas une validation des données sources, des hypothèses, des méthodes d'estimation, ni une vérification exhaustive de la logique intrinsèque ou de la conception du Modèle. Elles ne portent pas sur le texte narratif du cadre financier et ne doivent pas être interprétées comme une opinion sur les choix de politiques publiques, leurs incidences économiques, une appréciation de la faisabilité des mesures proposées ou un endossement, explicite ou implicite, de la plateforme électorale du PLQ. Puisque le Simulateur constitue un outil préparé et fourni par le MFQ, le Client nous a demandé de présumer que sa logique intrinsèque et ses calculs étaient adéquats ; en conséquence, la revue de la logique de calcul et de l'exactitude mathématique propres au Simulateur a été exclue de la portée de notre mandat. »

³ Simulateur du ministère des Finances.

Restrictions et limites

« Notre intervention se limite exclusivement à l'appréciation de la cohérence de l'intégration des engagements électoraux examinés dans le Modèle, de leur classification et de leur présentation, de la cohérence générale des résultats financiers qui en découlent ainsi qu'au maintien apparent de l'intégrité du Modèle à la suite des manipulations effectuées, sur la base des informations qui nous ont été fournies.

Vous ne nous demandez pas d'effectuer les travaux suivants :

- Déterminer le caractère approprié, raisonnable ou probable des hypothèses, mesures, politiques, engagements ou initiatives inclus dans la plateforme électorale du PLQ et leurs incidences économiques potentielles.
- Vérifier l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des données de base, informations, statistiques, prévisions, estimations ou analyses fournies par le PLQ ou par des tiers.
- Vérifier les formules, les calculs détaillés ou la logique de calcul intrinsèque du Modèle, sauf dans le cadre des procédures ciblées décrites dans le présent rapport visant à comparer les formules examinées avec celles de la une version distincte du Simulateur publiée par le MFQ, dans laquelle les intrants du Modèle ont été reproduits.
- Réaliser une vérification indépendante des estimations de coûts, de revenus, d'économies ou d'impacts budgétaires utilisées dans le Modèle.
- Formuler une opinion sur la faisabilité politique, législative, réglementaire, administrative, opérationnelle ou économique des mesures proposées, ou sur les résultats futurs susceptibles d'être obtenus.
- Évaluer l'opportunité, la pertinence, l'efficacité ou les impacts sociaux, économiques ou financiers des politiques publiques, engagements électoraux ou orientations gouvernementales sous-jacentes aux informations examinées.
- Examiner des scénarios, hypothèses alternatives, analyses de sensibilité ou projections autres que ceux expressément mis à notre disposition, ou rapprocher le Modèle de fichiers externes, bases de données ou outils non fournis dans le cadre du mandat.
- Réaliser une analyse fiscale, comptable, juridique, réglementaire ou actuarielle des mesures proposées. »